

2C

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100,00 €

Siège social : 4 Route de Pau 65420 IBOS

65420 IBOS

Société en cours de formation

NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT

L'an deux mille vingt-trois,
et le vingt-trois octobre,

LE SOUSSIGNE,

- Monsieur CAZENAVE Mathieu,
né le 4 octobre 1988 à PAU (Pyrénées-Atlantiques),
demeurant au 18 Rue des Mimosas – 65000 TARBES (Hautes-Pyrénées),
de nationalité Française,

Agissant en qualité de seul associé fondateur de la société par actions simplifiée 2C au capital de 100 euros a décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner le premier président conformément aux dispositions statutaires de ladite société.

A cet effet, il a arrêté ce qui suit :

NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT

Le premier président de la société, nommé sans limitation de durée, est :

- Monsieur CAZENAVE Mathieu,
né le 4 octobre 1988 à PAU (Pyrénées-Atlantiques),
demeurant au 18 Rue des Mimosas – 65000 TARBES (Hautes-Pyrénées),
de nationalité Française,

qui déclare accepter ce mandat et affirme qu'il n'existe aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction.

CAZENAVE Mathieu

